

---

**AVIS**


---

Nos abonnés *payants* sont priés de se rappeler que la livraison de septembre prochain ne sera adressée qu'à ceux qui nous auront fait parvenir le montant de leur souscription (\$1.25) d'ici au 31 juillet 1903.

---

**Le drapeau national**


---

Nous publions, dans la présente livraison, deux communications très importantes au sujet du drapeau canadien-français.

La première nous a été adressée par l'honorable M. N. Garneau, conseiller législatif, de Québec, et la seconde par le R. P. Hudon, S. J., directeur du *Messenger du Sacré-Cœur*, de Montréal.

Nous prions nos lecteurs de lire attentivement ces deux documents, qui concluent tous les deux en faveur du drapeau adopté par les comités de Québec, Montréal et Saint-Boniface.

---

**Notre-Dame du Sacré-Cœur**


---

Nous sommes séparés de la France révolutionnaire de toutes les énergies de notre âme parce que nous ne voulons nier ni les bienfaits de Dieu, ni nos gloires passées. Fiers d'être nés sous les regards de la Vierge, d'avoir grandi pour ainsi dire sur ses bras, volontiers nous l'acclamons patronne du Canada français. Elle sera toujours la marque distinctive de notre race, puisque nos compatriotes anglais l'ont bannie de leur culte désolé. A Marie donc, de garder intacte notre nationalité, en protégeant notre foi contre l'hérésie ambiante. A elle de nous conduire triomphants au Cœur de Jésus, elle en a bien le droit, puisque nous la nommons : Notre-Dame du Sacré-Cœur.

R. P. COURBON,  
Miss. du S.-C.

---

**Une opinion sérieuse**


---

Un journal hebdomadaire de Montréal, dirigé par un étranger au pays, ayant dit que le dernier livre du directeur de *L'Enseignement Primaire* est sans aucune valeur, nous croyons citer ici le dernier paragraphe de la jolie préface que l'honorable M. Chapais a écrite en tête de *Honneur à la Province de Québec.—Mémoire sur l'Éducation au Canada*. L'opinion de M. Chapais vaut bien celle des élabousseurs de notre race :

“ Dans l'étude qu'on va lire, M. Magnan fait bonne justice de cet injurieux mensonge. S'appuyant, non sur une statistique tronquée, mais sur des données complètes, il rend à notre province le rang qui lui appartient. Sa démonstration est éloquente et victorieuse. Elle arrive fort à propos pour remettre au point certaines déclamations ineptes, pour calmer certains empressements superflus, pour montrer l'inanité de certaines initiatives présomptueuses.

Nous félicitons M. Magnan de son beau travail, et nous lui souhaitons, dans l'intérêt de la bonne cause qu'il défend, des milliers de lecteurs.

THOMAS CHAPAIS,  
Membre du Conseil de l'Instruction publique.